

Points de convergence
Parti conservateur du Canada
Énoncé de politiques partiel



Le 4 février 2004



Message du leader parlementaire du Parti conservateur du Canada

22 janvier 2004

J'ai le plaisir de présenter une nouvelle initiative passionnante – *Points de convergence : Énoncé de politique partiel du Parti conservateur du Canada*. Ce document, qui comprend les principes fondateurs de l'Entente de principe visant à créer le Parti conservateur du Canada, signée par Stephen Harper et Peter Mackay, est la première étape pour offrir aux Canadiens une nouvelle vision du Canada ; une vision qui unira les conservateurs partout au pays.

Cet Énoncé comprend des politiques dans des domaines où l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur s'entendaient sur les principes de base - comme l'indiquent des déclarations communes dans des documents adoptés par les membres des deux partis. Aussi, ce document est l'héritage commun des partis fondateurs du Parti conservateur du Canada.

Depuis plus de dix ans, les conservateurs populistes au Canada cherchent à parler d'une seule voix sur la scène fédérale. Cet Énoncé permet d'atteindre cet objectif en reflétant leurs opinions et leurs convictions.

Au congrès de fondation du Parti conservateur, cet Énoncé sera le catalyseur des discussions et de l'élaboration des politiques. Nous prévoyons la participation enthousiaste de nos partisans nationaux et de notre caucus parlementaire.

Le Parti conservateur du Canada va réussir. Nous allons réussir grâce à notre vision et à nos politiques distinctives. Nous sommes ouverts aux idées de tous les conservateurs.

Dr Grant Hill, député
Leader parlementaire intérimaire
Parti conservateur du Canada



Table des matières

| | |
|------------------------------------------------------|-----------|
| Principes fondateurs | 1 |
| POINTS DE CONVERGENCE | 4 |
| <i>Rôle du gouvernement</i> | 4 |
| <i>Imputabilité du gouvernement.....</i> | 4 |
| Mesure des résultats | 4 |
| Vérification sociale | 4 |
| Vérificateur général | 5 |
| Chevauchements au gouvernement | 5 |
| <i>Politique financière.....</i> | 5 |
| Fardeau fiscal..... | 5 |
| Imposition de la famille..... | 5 |
| Loi sur l'équilibre budgétaire | 5 |
| Remboursement de la dette | 6 |
| Recherche et développement | 6 |
| Politique monétaire..... | 6 |
| <i>Politique commerciale.....</i> | 6 |
| Commerce international | 6 |
| Commerce entre les provinces..... | 7 |
| <i>Politique de transport.....</i> | 7 |
| CRTC | 7 |
| <i>Environnement.....</i> | 7 |
| Politiques adaptées à la réalité canadienne..... | 7 |
| Guichet unique | 8 |
| Espèces en péril..... | 8 |
| <i>Programmes sociaux.....</i> | 8 |
| Rôle des provinces dans les programmes sociaux | 8 |
| Système de santé..... | 8 |
| Innovation en matière de santé | 9 |
| Assurance emploi..... | 9 |
| Épargne-retraite | 9 |
| <i>Affaires autochtones</i> | 9 |
| <i>Justice Pénale</i> | 10 |
| Contrevenants dangereux..... | 10 |
| Registre des prédateurs sexuels..... | 10 |
| Imposition des peines..... | 10 |
| Liberté conditionnelle | 10 |
| Jeunes contrevenants | 10 |
| Registre des armes à feu | 11 |



| | |
|------------------------------------------------------|-----------|
| Multiculturalisme | 11 |
| Patrimoine | 11 |
| Agriculture | 12 |
| Soutien du revenu | 12 |
| Commission canadienne du blé | 12 |
| Gestion des approvisionnements | 12 |
| Pêches | 12 |
| Limite des deux cents miles | 13 |
| Recherche et conservation..... | 13 |
| Immigration | 13 |
| Établissement et titres de compétences..... | 13 |
| Acceptation des réfugiés | 14 |
| Défense nationale et sécurité | 14 |
| Forces armées | 14 |
| Réserves | 14 |
| Agences de sécurité..... | 15 |
| Affaires étrangères | 15 |
| Rôle du Parlement dans les affaires étrangères | 15 |
| Réforme démocratique | 16 |
| Commissaire à l'éthique | 16 |
| Vote libre | 16 |
| Nomination des juges à la Cour suprême | 16 |
| Réforme du Sénat | 16 |
| Réforme électorale | 16 |
| Indépendance de l'appareil judiciaire | 17 |
| Parlement et tribunaux | 17 |
| Référendums..... | 17 |



PRINCIPES FONDATEURS

Le Parti conservateur du Canada respectera les principes suivants dans le cadre de son cadre constitutionnel et de sa plate-forme politique :

- L'équilibre entre la responsabilité financière, une politique sociale progressiste et les droits et responsabilités individuels.
- Bâtir une coalition nationale de gens partageant ces convictions et reflétant la diversité régionale, culturelle et socioéconomique du Canada.
- Développer cette coalition, embrasser nos différences et respecter nos traditions, tout en honorant le concept du Canada comme étant la somme de toutes ses parties.
- Le Parti conservateur du Canada fonctionnera de façon responsable et sensible devant ses membres.
- Nous croyons à la loyauté envers un Canada souverain et uni, gouverné conformément à la Constitution canadienne, à la suprématie des institutions parlementaires démocratiques et à la primauté du droit.
- Nous croyons à l'égalité de tous les Canadiens.
- Nous croyons à la liberté individuelle, ce qui comprend la liberté d'expression, de culte et d'assemblée.
- Nous croyons à notre monarchie constitutionnelle, aux institutions parlementaires et au processus démocratique.
- Nous croyons à un système fédéral de gouvernement comme étant la meilleure expression de la diversité de notre pays, et à des gouvernements provinciaux et territoriaux forts.
- Nous croyons que l'anglais et le français ont le même statut, et les mêmes droits et privilèges quant à leur utilisation dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada.



- Nous croyons que les meilleurs garants de la prospérité et du bien-être de la population canadienne sont :
 - La liberté des individus de défendre leurs intérêts éclairés et légitimes au sein d'une économie concurrentielle.
 - La liberté des individus de profiter des fruits de leur travail de façon optimale.
 - Le droit à la propriété.
- Nous croyons qu'un gouvernement responsable doit faire preuve de prudence sur le plan financier et limiter ses responsabilités à celles qui ne peuvent être raisonnablement assumées par un individu ou d'autres personnes.
- Nous croyons que les gens ont la responsabilité de s'occuper d'eux-mêmes, de leur famille et de leurs personnes à charge, tout en reconnaissant que le gouvernement doit aider ceux qui ont besoin d'assistance et de compassion.
- Nous croyons que le but du Canada en tant que pays et de son gouvernement, guidé par un leadership prudent et réfléchi, consiste à créer un climat où les initiatives individuelles sont récompensées, où l'excellence est recherchée, où la sécurité et la protection de la vie privée sont assurées, et où la prospérité est garantie par une économie de marché concurrentielle libre.
- Nous croyons que la qualité de l'environnement est un élément crucial de notre patrimoine devant être protégé par chaque génération, au bénéfice de la suivante.
- Nous croyons que le Canada doit respecter ses obligations envers les autres pays du monde.
- Nous croyons qu'un gouvernement efficace et responsable est attentif aux gens qu'il représente et a des représentants qui, en tout temps, se conduisent avec éthique et font preuve d'intégrité, d'honnêteté et de souci pour les intérêts de tous.
- Nous croyons que tous les Canadiens devraient avoir un accès raisonnable à des soins de santé de qualité, peu importe leur capacité de payer.



-
- Nous croyons que le plus grand potentiel pour atteindre nos objectifs sociaux et économiques est un régime commercial mondial libre et équitable.



POINTS DE CONVERGENCE

RÔLE DU GOUVERNEMENT

Le Parti conservateur du Canada croit que le gouvernement doit s'ingérer dans la vie des citoyens uniquement s'il a une raison claire et incontestable de le faire.

Le Parti conservateur du Canada croit que le rôle approprié du gouvernement fédéral est de favoriser un environnement dans lequel le secteur privé, en tant que première source d'activité économique, est encouragé à investir dans la création d'emplois, la richesse et la prospérité.

Un gouvernement conservateur favorisera un climat économique dans lequel les entreprises peuvent prospérer et croître, et créer des emplois de qualité pour les Canadiens.

IMPUTABILITÉ DU GOUVERNEMENT

Mesure des résultats

Dans le but d'être responsable, chaque année, un gouvernement conservateur mesurera les résultats de chaque ministère et programme, y compris les sociétés d'État, et fera un rapport.

Vérification sociale

Un gouvernement conservateur procédera à une vérification sociale. Cette vérification sera faite par un organisme sans lien de dépendance, similaire au vérificateur général, au commissaire à la vie privée et au commissaire à l'information. L'ensemble des gouvernements du Canada et des secteurs de la société canadienne seront représentés. Cette vérification aidera les Canadiens et leurs gouvernements à déterminer l'efficacité de leurs programmes sociaux.



Vérificateur général

Un gouvernement conservateur va assurer la transparence, l'exactitude et l'assurance des finances publiques en autorisant le vérificateur général à examiner l'ensemble des documents du gouvernement fédéral, y compris ceux des organismes gouvernementaux, des sociétés d'État et de l'Office d'investissement du RPC.

Chevauchements au gouvernement

Un gouvernement conservateur va éliminer les chevauchements inutiles entre les paliers de gouvernement et assurer une imputabilité claire devant la population canadienne.

POLITIQUE FINANCIÈRE

Fardeau fiscal

Un gouvernement conservateur offrira un important allègement fiscal général.

Un gouvernement conservateur offrira un allègement fiscal immédiat et à long terme, axé sur l'imposition des particuliers. Il réduira l'impôt des sociétés et l'impôt sur les gains en capital.

Un gouvernement conservateur rétablira la confiance de la population envers l'équité du régime fiscal en adoptant un régime plus simple.

Imposition de la famille

Un gouvernement conservateur assurera l'équité fiscale de la famille en éliminant les inégalités entre les familles à un et deux revenus, et en offrant une déduction pour les enfants à charge.

Loi sur l'équilibre budgétaire

Un gouvernement conservateur adoptera une loi sur l'équilibre budgétaire, prévoyant des dépassements en cas d'urgence nationale ou dans d'autres circonstances définies et vraisemblablement rares.



Remboursement de la dette

Un gouvernement conservateur remboursera l'hypothèque que la lourde dette publique impose à nos enfants et petits-enfants. Les Canadiens doivent savoir qu'il existe un plan visant à rembourser la dette publique.

Un gouvernement conservateur adoptera un plan de remboursement de la dette régi par la loi, prévoyant un important remboursement annuel obligatoire.

Recherche et développement

Un gouvernement conservateur reconnaîtra l'importance de l'éducation et de la recherche et du développement (en particulier dans les domaines médical et scientifique). Un gouvernement conservateur investira dans l'infrastructure nécessaire pour promouvoir l'éducation et la recherche et le développement.

Politique monétaire

Un gouvernement conservateur va promouvoir une politique monétaire stable et prévisible créant un climat positif pour les investissements et la croissance du Canada dans le contexte de l'économie mondiale.

POLITIQUE COMMERCIALE

Commerce international

Un gouvernement conservateur augmentera la sécurité des emplois existants liés au commerce. Pour créer de nouvelles possibilités d'emploi, notre projet de loi sur le commerce sera axé sur la diversité des produits destinés à l'exportation et des marchés cibles. Un gouvernement conservateur protégera l'accès aux marchés internationaux par la négociation d'accords commerciaux, comme nous l'avons fait par le passé avec, par exemple, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et l'Accord de libre-échange nord-américain.

Aux futures rondes de négociations commerciales, un gouvernement conservateur défendra vigoureusement la réduction des obstacles et tarifs commerciaux internationaux. Un gouvernement conservateur cherchera à éliminer les subventions aux exportations, qui perturbent le marché, dans des délais clairement



définis. Un gouvernement conservateur cherchera à avoir une définition claire de ce qui constitue une subvention aux exportations.

Commerce entre les provinces

Un gouvernement conservateur abolira les obstacles inter provinciaux qui minent les échanges commerciaux, la mobilité de la main-d'œuvre et la mobilité des capitaux, par des mesures non constitutionnelles.

POLITIQUE DE TRANSPORT

Un gouvernement conservateur reconnaîtra la nécessité d'un système de transport sécuritaire, uniforme, intégré et concurrentiel, assurant la croissance économique continue du pays et facilitant les échanges commerciaux intérieurs et internationaux.

CRTC

Un gouvernement conservateur procédera à l'examen général de la pertinence du rôle du CRTC dans les industries canadiennes des communications et de la radiodiffusion.

ENVIRONNEMENT

Un gouvernement conservateur croit que l'exploration, l'exploitation, la conservation et le renouvellement responsables de notre environnement sont essentiels à notre bien-être continu en tant que pays et individus. Un gouvernement conservateur établira l'équilibre entre les valeurs que sont la protection de l'environnement et la création d'emplois.

Politiques adaptées à la réalité canadienne

Un gouvernement conservateur fera de la protection de la santé des Canadiens un objectif clé de sa politique environnementale en adoptant des politiques adaptées à la réalité canadienne et en assurant la salubrité de l'air, des eaux et des sols.



Guichet unique

Un gouvernement conservateur désignera une autorité à guichet unique sur les questions environnementales, afin d'assurer la mise en application efficace de la loi environnementale et des lois connexes.

Espèces en péril

Un gouvernement conservateur assurera que la loi sur les espèces en péril repose sur les principes de la coopération, de la coexistence et du partenariat. La loi sur les espèces en péril doit assurer l'indemnisation adéquate et équitable des groupes ou des personnes obligés de renoncer à des terres ou à des capitaux générateurs de revenus afin de protéger des espèces en péril.

PROGRAMMES SOCIAUX

Le Parti conservateur du Canada croit que les programmes sociaux devraient être conçus selon le principe voulant que la responsabilité du bien-être des citoyens revient d'abord et avant tout aux particuliers et aux familles.

Rôle des provinces dans les programmes sociaux

Le Parti conservateur du Canada croit que les programmes sociaux devraient être conçus de façon que le palier de gouvernement le plus près des gens servis administre et exécute les programmes. Un gouvernement conservateur respectera les compétences constitutionnelles des provinces dans le cadre de l'exécution des programmes sociaux.

Système de santé

Le Parti conservateur du Canada croit que tous les Canadiens devraient avoir un accès raisonnable à des soins de santé de qualité, peu importe leur capacité de payer.

Le Parti conservateur du Canada croit que les décisions sur les dépenses et l'établissement des priorités dans le cadre du financement du système de santé devraient relever des provinces.

Un gouvernement conservateur assurera le financement fédéral stable du système de santé et collaborera avec les provinces de façon coopérative et constructive.



Innovation en matière de santé

Un gouvernement conservateur soutiendra la recherche et le développement sur les nouvelles technologies dans le domaine de la santé.

Un gouvernement conservateur sera ouvert aux innovations permettant de réduire les listes d'attente, d'améliorer la qualité des soins, et d'améliorer la coordination et le partage d'informations dans le cadre de la prestation des soins de santé. Un gouvernement conservateur n'aura pas peur de mettre les percées technologiques en application pour que tous les Canadiens puissent bénéficier d'un système de santé efficace et moderne, adapté à leurs besoins.

Assurance emploi

Un gouvernement conservateur assurera que le programme d'AE offre une protection du revenu adéquate aux Canadiens dans toutes les régions en cas de perte d'emploi, tout en imposant des conditions d'admissibilité raisonnables.

Épargne-retraite

Un gouvernement conservateur considérera la sécurité de la retraite comme un élément vital de l'indépendance. Nous allons respecter les obligations imposées par les programmes en vigueur et maintenir le soutien aux personnes âgées à faible revenu. Un gouvernement conservateur adoptera des politiques économiques et financières assurant que les programmes de retraite gouvernementaux sont abordables et durables à long terme.

AFFAIRES AUTOCHTONES

Le Parti conservateur du Canada croit que l'autonomie gouvernementale doit avoir lieu dans le contexte de la Constitution canadienne. Dans un souci d'équité et d'égalité, un gouvernement conservateur veillera à ce que la Charte s'applique aux gouvernements autochtones. Les gouvernements autochtones ne doivent pas créer un troisième palier de gouvernement souverain.



Le Parti conservateur du Canada croit qu'en donnant aux gouvernements autochtones le pouvoir de prélever leurs propres revenus, on réduira leur dépendance, et que la performance et l'imputabilité des gouvernements autochtones sont meilleures quand ceux qui reçoivent les services contribuent au coût de ces services.

JUSTICE PÉNALE

Un gouvernement conservateur va réorienter la justice pénale et les services de maintien de l'ordre afin de mettre l'accent sur la prévention du crime et les besoins et les droits des victimes.

Contrevenants dangereux

Un gouvernement conservateur croit que le gouvernement a l'obligation de renforcer la confiance des Canadiens envers la capacité de notre système juridique de juger correctement les contrevenants dangereux.

Registre des prédateurs sexuels

Un gouvernement conservateur exigera l'enregistrement de tous les prédateurs sexuels reconnus pour que la police puisse contrôler leurs déplacements et leurs activités partout au pays.

Imposition des peines

Un gouvernement conservateur instituera le principe des peines réelles, toute peine imposée devrait être purgée en totalité.

Liberté conditionnelle

Un gouvernement conservateur soutiendra la participation accrue de la communauté, y compris les victimes de crime, dans le cadre des décisions sur les remises en liberté anticipées ou conditionnelles.

Jeunes contrevenants

Un gouvernement conservateur prendra des mesures afin de tenir les jeunes contrevenants responsables devant leurs victimes et la communauté dans son



ensemble. Un gouvernement conservateur jugera les contrevenants violents ou les récidivistes dangereux de quatorze ans et plus comme des adultes.

Un système de justice pénale efficace pour les jeunes devrait permettre de punir les adolescents qui commettent des crimes graves ; de donner le sens des responsabilités aux jeunes contrevenants ; et d'offrir aux jeunes de meilleures possibilités de réhabilitation.

Registre des armes à feu

Un gouvernement conservateur remplacera la loi sur les armes à feu, y compris les dispositions sur l'enregistrement des armes à feu, par un système de contrôle efficace et rentable, et respectant le droit des Canadiens de posséder et d'utiliser des armes à feu de façon responsable.

Un gouvernement conservateur renforcera les pénalités imposées aux personnes reconnues coupables d'avoir utilisé une arme à feu pour commettre un crime.

MULTICULTURALISME

Le Parti conservateur du Canada croit que la société multiculturelle du Canada est une précieuse réalité et reconnaît la nécessité d'encourager la compréhension et l'égalité des chances, tout en défendant les valeurs communes partagées par les Canadiens.

Un gouvernement conservateur protégera la liberté des individus et des familles de nourrir les aspects de leur culture qui sont importants pour eux, reconnaissant que le multiculturalisme institutionnalisé comme un programme financé par les contribuables n'a plus de raison d'être.

PATRIMOINE

Le Parti conservateur du Canada soutient le rôle du gouvernement fédéral dans la préservation du patrimoine naturel et historique du Canada (par exemple, les parcs nationaux, les musées et les sites historiques) pour le bénéfice et le plaisir de tous et afin de rappeler à tous les Canadiens notre héritage commun.



AGRICULTURE

Soutien du revenu

Un gouvernement conservateur soutiendra l'utilisation des programmes de sécurité du revenu afin d'aider les producteurs qui luttent contre des conditions indépendantes de leur volonté. Les mesures visant à offrir un soutien accru à l'industrie agricole et agroalimentaire ne doivent pas perturber les échanges commerciaux et doivent respecter les obligations du Canada en matière de commerce international.

Commission canadienne du blé

Un gouvernement conservateur donnera aux agriculteurs la liberté de prendre leurs propres décisions en ce qui a trait à la mise en marché et au transport, et leur permettra de diriger et de structurer des organisations de producteurs, et d'y participer de façon volontaire.

Le simple fait d'éliminer le monopole de la CCB mettrait fin à la plupart des tensions commerciales dans ce domaine.

Gestion des approvisionnements

Le Parti conservateur du Canada croit qu'il est dans le meilleur intérêt du Canada et de l'agriculture canadienne que les secteurs touchés par la gestion de l'offre demeurent viables. Un gouvernement conservateur appuiera l'objectif de gestion de l'offre pour que le consommateur reçoive un produit de qualité à un juste prix, et ce, avec un profit raisonnable pour le producteur.

PÊCHES

Un gouvernement conservateur élaborera, dans le cadre de négociations avec les provinces et les territoires, un cadre de gestion permettant d'augmenter la participation des provinces et des territoires à la gestion des pêches et à son contrôle.

**Limite des deux cents miles**

Un gouvernement conservateur intensifiera la mise en application de la limite des deux cents miles et élargira cette limite au bord du plateau continental et au nez et à la queue du Grand banc, au Bonnet flamand dans l'Atlantique nord, afin de protéger les stocks chevauchants contre les pratiques d'exploitation non durables par des pêcheurs étrangers.

Recherche et conservation

Un gouvernement conservateur investira plus dans la recherche et la science sur les pêches, en particulier l'exploitation durable.

Un gouvernement conservateur transférera les Directions générales des pêches et des sciences du ministère des Pêches et Océans sur les côtes est et ouest pour leur permettre de mieux comprendre les préoccupations des pêcheurs et d'y donner suite.

IMMIGRATION

Le Parti conservateur du Canada reconnaît que notre société est enrichie par l'immigration et que le Canada est une société bâtie par des vagues successives d'immigrants de toutes les parties du globe. Un gouvernement conservateur se concentrera sur les demandeurs qui, d'après leurs antécédents sociaux et éducatifs et leurs compétences professionnelles, sont les plus susceptibles de s'intégrer au tissu social canadien. Un gouvernement conservateur ne tolérera pas les infractions à son système d'immigration et les abuseurs seront poursuivis dans toute la mesure de la loi.

Établissement et titres de compétences

Un gouvernement conservateur collaborera plus étroitement avec les provinces à une politique nationale et des coûts d'établissement pour les immigrants. Un gouvernement conservateur collaborera avec les provinces et des associations professionnelles à l'élaboration d'un nouveau système d'évaluation des titres de compétences et des équivalences, afin de permettre à des professionnels formés à l'étranger de contribuer pleinement à la vie économique du Canada.



Acceptation des réfugiés

Le Parti conservateur du Canada croit que le Canada devrait accepter sa juste part de réfugiés.

Un gouvernement conservateur ne permettra pas que les abus au système d'acceptation des réfugiés minent l'intégrité du système d'immigration du Canada. Il faut mettre un terme au recours aux revendications du statut de réfugié comme moyen rapide de profiter des avantages offerts aux immigrants reçus au Canada.

DÉFENSE NATIONALE ET SÉCURITÉ

Le Parti conservateur du Canada croit que la politique de défense du Canada doit refléter l'environnement mondial en assurant l'équilibre entre les contraintes financières et les questions de sécurité collective et de participation aux missions d'établissement et de maintien de la paix, et des Forces armées correctement structurées et suffisamment flexibles pour répondre aux besoins futurs.

Forces armées

Le Parti conservateur du Canada est fier des Forces armées canadiennes et de leurs traditions.

Un gouvernement conservateur rétablira et maintiendra des Forces armées appropriées aux besoins du Canada en tant que démocratie moderne. Notre priorité première consistera à assurer l'efficacité opérationnelle des Forces armées canadiennes.

Un gouvernement conservateur va financer, former et équiper les Forces armées canadiennes de façon qu'elles soient aptes au combat et puissent exécuter les multiples tâches des forces terrestres, navale et aérienne.

Réserves

Un gouvernement conservateur intensifiera le rôle des forces de réserve et le soutien à celles-ci.



Agences de sécurité

Le Parti conservateur du Canada croit que le Canada a un intérêt direct dans un monde moins agité, moins dangereux et plus sécuritaire. Notre gouvernement doit être en mesure de traiter des véritables questions internationales relatives à la politique, à la sécurité et au développement.

Un gouvernement conservateur assurera une meilleure coopération entre les agences de renseignement et de sécurité du Canada afin de mieux protéger les Canadiens contre les menaces internes et externes à la sécurité et à l'économie dans un environnement mondial changeant et instable. Le Canada ne doit pas être un refuge pour les terroristes internationaux.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Parti conservateur du Canada est en faveur d'une politique étrangère protégeant la souveraineté et l'indépendance du Canada, défendant nos intérêts nationaux (politiques, économiques et stratégiques), contribuant à la défense et à la sécurité collective, défendant des principes démocratiques et les droits de la personne, et participant au développement international.

Un gouvernement conservateur reconnaîtra l'importance d'une dimension éthique en matière de politique étrangère et défendra les valeurs soutenues massivement par les Canadiens.

Un gouvernement conservateur coordonnera les relations internationales du Canada et les politiques commerciales et d'aide étrangère défendant les intérêts économiques du pays, tout en respectant les droits de la personne et la liberté individuelle.

Rôle du Parlement dans les affaires étrangères

Un gouvernement conservateur rendra le Parlement responsable de la supervision efficace de l'application de la politique étrangère canadienne et de la participation des Forces armées aux opérations à l'étranger.



RÉFORME DÉMOCRATIQUE

Commissaire à l'éthique

Un gouvernement conservateur veillera à ce qu'un commissaire à l'éthique indépendant soit nommé par la Chambre des communes. Ce commissaire à l'éthique relèvera directement de la Chambre des communes et aura le mandat d'enquêter et, s'il y a lieu, de recommander des poursuites en cas de conflit d'intérêts par un député et/ou son personnel.

Vote libre

Un gouvernement conservateur rétablira la responsabilisation démocratique à la Chambre des communes en permettant le vote libre. Le vote sur des questions de conscience et liées à de profondes convictions personnelles sera libre. Sous un gouvernement conservateur, aucun vote à la Chambre des communes, à l'exception du vote sur le budget principal des dépenses, ne sera un vote de confiance, sauf si cela est clairement déclaré par une motion.

Nomination des juges à la Cour suprême

Un gouvernement conservateur soumettra le nom et les qualifications de toute personne proposée pour être nommée par le premier ministre à la Cour suprême du Canada au Parlement qui, après un débat, formulera une recommandation sur la pertinence de la candidature de cette personne.

Réforme du Sénat

Un gouvernement conservateur sera en faveur de l'élection des sénateurs.

Le Parti conservateur du Canada croit qu'un Sénat égal permettra de remédier à la répartition inégale de la population canadienne et d'assurer un équilibre afin de protéger les intérêts régionaux.

Réforme électorale

Un gouvernement conservateur envisagera des réformes électorales, notamment la représentation proportionnelle, des élections à date fixe et le vote unique transférable.



Indépendance de l'appareil judiciaire

Le Parti conservateur du Canada croit qu'un appareil judiciaire indépendant est un rempart essentiel à la liberté des Canadiens contre le pouvoir arbitraire de l'État.

Parlement et tribunaux

Un gouvernement conservateur assurera un équilibre approprié entre le Parlement et les tribunaux.

Un gouvernement conservateur procédera à un examen préalable de la législation afin d'assurer que le Parlement précise clairement, dans chaque loi, l'intention de celle-ci, et obtient des conseils juridiques indépendants sur la compatibilité des projets de loi avec la Charte avant qu'ils quittent le Parlement.

Un gouvernement conservateur formera également un Comité d'examen judiciaire du Parlement, chargé de répondre aux décisions des tribunaux qui, de l'avis du Parlement, devraient être sujettes à la loi.

Référendums

Un gouvernement conservateur sera en faveur de l'utilisation de référendums visant à approuver les modifications constitutionnelles et traitant de questions revêtant une importance nationale.